

ASSEMBLEE DE QUARTIER NORD

14 OCTOBRE 2014

COMPTE RENDU



Restaurant scolaire Romain Rolland – 45 participants

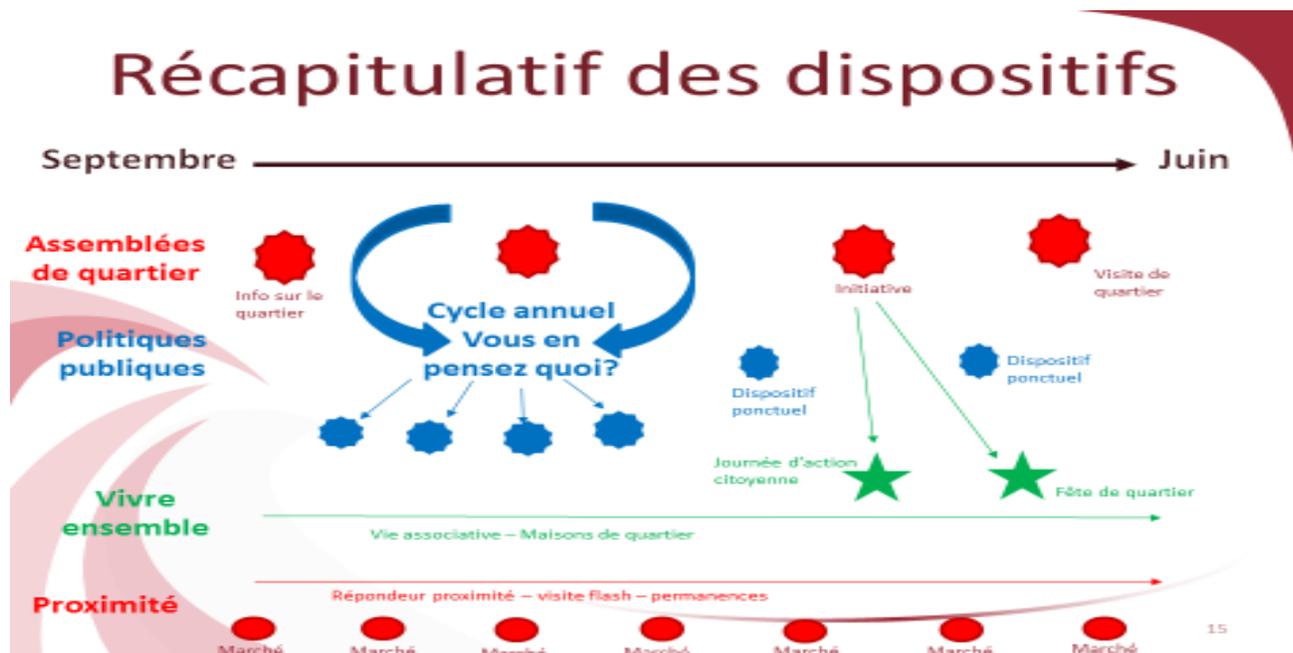
Introduction de la soirée

Mme le Maire ouvre cette première assemblée de quartier « avec fierté et émotion ». Elle insiste sur l'importance de la participation des habitants pour l'équipe municipale et affirme sa conviction que les décisions sont mieux prises et mieux vécues si elles sont partagées. Elle se réjouit de cette nouvelle page qui s'ouvre dans la démocratie participative lanestérienne, et considère que le nouveau souffle qui est donné aux dispositifs était nécessaire.

Les participants sont ensuite invités à **se présenter** mutuellement. Parmi les participants, une grande majorité vient du quartier Nord, une grande majorité a fait partie des anciens conseils de quartier et 5 nouveaux sont présents. Assistent également 14 élus, des représentants d'associations et des entrepreneurs.

La charte de la démocratie participative

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, présente ensuite la nouvelle charte de la démocratie participative (adoptée en septembre 2014), le fonctionnement des assemblées de quartier et le premier cycle de concertation « Lanester, territoire numérique, vous en pensez quoi ? ».



Après la présentation, les participants sont invités à réagir dans un premier temps par table de 8 participants, avant de partager les réactions en groupe entier. Voici la synthèse des réactions à partir des 3 questions posées.

Ce qui vous semble positif dans ces nouveaux dispositifs	Vos doutes, vos questions
<ul style="list-style-type: none"> • Charte cohérente • Il était temps de changer • Diversité des dispositifs (y compris numériques) et ouverture vers tous les Lanestériens • Volonté de communiquer plus et mieux, d'aller vers les citoyens, de dialoguer, d'échanger → Des élus proches des citoyens • La simplification des dispositifs de quartier • Convivialité des échanges autour de petites tables (8 personnes) • Opportunité de se retrouver • Travail par thématique : l'accent mis sur la concertation est positif 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des dispositifs : la concertation sera positive s'il y a un réel suivi, des réponses • Horaires, durée et lieux des assemblées à revoir • Quelle place est laissée à la saisine citoyenne ? à l'auto-organisation des citoyens ? • A quoi servaient les conseils de quartier ? Les Assemblées de quartier seront-elles plus utiles ? • Risque d'individualisation des doléances. • Rythme intensif des dispositifs : cela sera-t-il tenable ? Tant pour les élus que pour les habitants. • Peu de citoyens présents : besoin de plus de communication • Souhait de connaître l'ordre du jour de l'assemblée en amont de la réunion.

Dans quels dispositifs pensez-vous vous investir ?

- Attente de voir l'avancée des dispositifs pour se positionner
- Les 3 champs (proximité, citoyenneté, participation aux politiques publiques) sont cités avec un net avantage pour la proximité.
- Un engagement ponctuel.
- S'investir dans les Maisons de quartier.

En réaction, Mme le Maire et Michelle Janin se disent satisfaites d'entendre « *cet appétit* » envers les dispositifs proposés. La forte présence des élus est soulignée, comme preuve de l'engagement fort de l'équipe municipale dans la proximité avec les habitants. L'importance de l'évolution des dispositifs est mise en avant, tout comme la nécessité de les adapter dans la pratique : « *on va partir, on va voir, on va faire la démocratie participative ensemble* ». Enfin, la qualité du travail réalisé par les conseils de quartier est soulignée.

Point d'information sur l'actualité du quartier

- 1) **Myrienne Coché, 1^{ère} adjointe au Maire chargée de l'aménagement du territoire et Jean-Yves Le Gal, Adjoint chargé du développement économique et du commerce** ont présenté :



FIGURE 1 : LE PROJET EIFFAGE AU ZULIO

Les principales réactions et questions des participants	Les réponses des élus
Pourquoi deux ronds-points ?	Pour fluidifier la circulation et accéder plus facilement à la zone commerciale. Un grand rond-point demandait trop d'emprise.
Le nombre de place de parking (environ 200) est-il suffisant ?	Il s'agit des calculs du promoteur qui juge cela suffisant.
Quel impact sur le commerce existant ? Sur l'emploi ?	Il s'agit du plus gros projet commercial sur la commune, qui doit engendrer autour de 100 emplois (d'après le promoteur).
Les élus ont-ils un droit de regard sur les enseignes qui s'installent à Lanester ?	Non, pas directement, mais c'est tout un travail de conviction que l'on mène

Que deviendront les anciens bâtiments de certaines enseignes déjà présentes sur la commune si elles déménagent ?	La préoccupation est légitime. Nous ferons là aussi un travail de conviction.
Y aura-t-il des aménagements pour avoir un aspect naturel ?	Oui, un toit et des murs végétaux sont prévus.
Les dessertes en bus seront-elles de qualité?	En 2015 est prévu une refonte des lignes de la CTRL, nous serons vigilants sur cette zone.

2) Eric Mahé, Conseiller délégué au cadre de vie présente ensuite :

Les aménagements piétons-vélo du quartier : passerelle sur la RN 165

et accès à la zone de Manébos

Les participants montrent un accord général à ces aménagements. Il est relevé que la zone autour du Parc des expositions nécessiterait un aménagement et une sécurisation.

3) Philippe Garaud, Conseiller municipal chargé de la proximité présente enfin une synthèse des demandes remontées aux élus lors de la permanence précédant la réunion.

- ✓ 16 fiches de proximité ont été remplies
- ✓ Le stationnement sur les trottoirs est un point qui est souvent revenu
- ✓ Le devenir de la maison du passage à niveau de Kervido pose question.
- ✓ Le sens de la circulation dans certaines rues est également interrogé.

La Municipalité s'engage à traiter l'ensemble de ces demandes et à apporter une réponse aux personnes qui les ont fait remonter.

Retour des participants sur la soirée

